

# L'ENTRAIDE ORDINALE

## UNE PHILOSOPHIE DE LA SOLIDARITE



*« J'apporterai mon aide à mes confrères  
ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité »  
Serment d'Hippocrate*



## Qu'est - ce que l'Entraide ?

- *L'Entraide confraternelle est une valeur morale qui implique et concerne chacun d'entre nous.*
- *Elle est une des missions dévolues à l'Ordre des Médecins par le Code de la Santé Publique (Art. R.4127-56 du Code de la Santé Publique)*
- *Elle s'adresse à tous les médecins comme à leur famille et à leurs ayants - droits*
  - *Elle consiste à accompagner les demandeurs en difficulté*
- *Elle est mise en œuvre dans le département par la Commission d'Entraide Départementale*
  - *Il existe également une Commission Nationale*



# L'Entraide en pratique

- *Vous connaissez des difficultés*  
*Professionnelles*  
*Sociales*  
*Financières*  
*De santé*  
*Juridiques*
- *Vous êtes médecin*
- *Vous êtes famille ou ayant – droit de médecin*
- *Vous connaissez un confrère qui présente de telles difficultés*



***Contactez la Commission d'Entraide Départementale***



# CONTACTS

- *Soit au secrétariat du Conseil Départemental du Gard de l'Ordre des Médecins à [cd.30@ordre.medecin.fr](mailto:cd.30@ordre.medecin.fr) ou au 04.66.04.91.13*
- *Soit à l'un des membres de la Commission d'Entraide*
  - *Dr Gilles Chamouton, Président de la Commission: 06.07.61.73.05*
  - *Dr Christine Arthapignet : 06.16.33.82.81*
  - *Dr Sylvie Blanchard : 06.08.06.41.55*
  - *Dr Françoise Bons : 06.72.74.24.38*
  - *Dr Frédéric Meyer : 06.08.33.52.21*
- *Numéro d'assistance 7j/7 24/24 de l'entraide nationale 0800 288 038*
- *Soit à l'Assistante Sociale de l'Entraide Nationale du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 au 09.80.80.03.07*

